

Avis de constitution

SOCIETE « KEILA TRANSPORT LOGISTIQUE » en abrégé « KTL »

Siège ABIDJAN ABOBO DOKUI, Lot 69, Ilot 946

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 29/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KEILA TRANSPORT LOGISTIQUE »

en abrégé « KTL »

Objet :

- Transport de marchandises et de personnes
- Entretien et maintenance flotte automobile
- Gestion administrative flotte automobile
- Location et vente véhicules et d'engins
- Entretien et réparation de véhicules
- Services de livraison
- Diverses prestations de services
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ABOBO DOKUI, Lot 69, Ilot 946

Dirigeant(s) M LONGUET MALICK TRAORE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09201 du 11/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°54811/GTCA/RC/2024 du 11/09/2024

